

tion, mais que la faveur impériale dont le monument nous est parvenu, devait, dans l'intention du fils de Drusus, s'étendre aux cités de la Gaule chevelue. »

« Cette circonstance qui nous semble inattaquable et qui rend plus général l'intérêt qu'offre la table de Claude doit rester comme une conquête de M. de Boissieu..... »

Il y a lieu d'être surpris que M. Lenormant n'ait pas su que déjà, en 1575, Paradin disait, dans son *Histoire de Lyon*, que Claude prit la cause des Gaulois en main. (page 22).

Paradin croit même que les deux tables, retrouvées à Lyon en 1528, ne contiennent que la remontrance de Claude au Sénat, pour la réception des Gaulois en iceluy. (page 24).

Rubys, auquel on peut reprocher souvent de graves erreurs, mais qui mérite cependant quelquefois d'être consulté, explique, dans son *Histoire de la ville de Lyon*, imprimée en 1603, que, ni dans la harangue ni dans le Sénatus-Consulte, n'y a rien qui face à l'honneur et avantage des Gaulois en général, ny en particulier des Lyonnais (page 69)..... « Déjà, dit-il, ceux de Narbonne, de Vienne et de Lyon avaient été déclarés citoyens romains et y avait en des leurs, qui, en conséquence de ce, estaient parvenus à ce grade, mesmes d'être sénateurs. *Ex Lugduno habere nos nostri ordinis viros non pœnitet.*

« Or, ajoute Rubys, de tout ce discours, le lecteur recueillera que ces deux tables d'éraîn qui sont en l'hostel-de-Ville, contiennent une longue remontrance que fit l'empereur Claudius en plain sénat, pour faire que tous ceux de la Gaule que l'on appelait *Comuta* jouissent du droict de la Bourgeoisie romaine. Ce que néanmoins ne fut accordé qu'à ceux d'Authou seulement (page 69). »

Sans vouloir entrer en aucune manière dans une appréciation de la table de Claude, nous avons pensé qu'il convenait de relever l'erreur de M. Lenormant dans l'intérêt de la vérité d'abord, et pour l'honneur ensuite de nos vieux historiens. Nous n'ajouterons qu'un mot : la table de Claude sera sûrement encore l'objet de nombreuses études ; mais désormais rendues bien plus faciles et plus sûres par les précieuses publications de MM. de Boissieu et Montfalcon et surtout par la reproduction tout à fait identique de la Table, dû à ce dernier.

Plusieurs questions, quoique déjà traitées, restent encore à être bien élucidées, entre lesquelles nous nous bornerons seulement à signaler les trois suivantes ; les deux premières se rattachant essentiellement à l'histoire de Lyon, et la troisième d'un ordre plus général :